

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

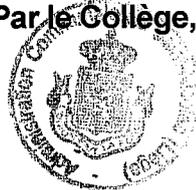
Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 01 février 2016**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Par le Collège,



Ordre du Jour

Le Bourgmestre,



Ajout de point supplémentaire à la demande de M. PANNAYE, Groupe M.R

PT 20 bis **DIVERS** – Avenir de l'ancienne gare de Tilleur